



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

## COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

**PROCES VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
VENDREDI 16 FEVRIER 2024**

**Vendredi 16 février deux mille vingt quatre**, à vingt heures et trente minutes, en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

-----  
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **14**

Président : Alexis BADOIL, Maire.

Secrétaire élu : André BASTION.

12 membres présents à la séance : Alexis BADOIL, Gilbert MOSNIER, Sandrine DRIVON, André BASTION, Virginie MASSE, Joseph VOLAY, Joachim BOURBON, Colette PERIER, Arnaud VERNAY, Cindy GIUOTTO, Jean-Charles JULLIN, Sylviane FAYOT.

2 membres absents : Chantal YVOREL et Laurent CHABAUD.

2 procurations : Chantal YVOREL à Sandrine DRIVON, Laurent CHABAUD à Colette PERIER.

-----  
L'ordre du jour est établi comme suit :

1. Renouvellement du poste de coordinateur du réseau des bibliothèques avec la CCMDL.
2. Désignation des référents pour les ZACC (zone d'aménagement communal concerté).
3. Evolution de la garderie périscolaire.
4. Projets et travaux en cours.
5. Compte rendu des commissions.
6. Informations et questions diverses.

-----  
Le Conseil Municipal :

- Valide le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12 janvier 2024.
- Accepte la participation financière pour le poste de coordinateur du réseau des bibliothèques avec la CCMDL pour un coût de 1 113.39 €, montant modifié suite à l'arrêt de la subvention de la DRAC au 1<sup>er</sup> juillet 2024. (délibération n° 07.2024)
- Désigne les référents communaux pour les ZACC (Zone d'aménagement communal concerté) : Alexis BADOIL, Joseph VOLAY, Jean-Charles JULLIN.
- Valide la présence d'une seconde personne pour la gestion de la garderie périscolaire de 16h30 à 17h30 et le maintien de la gratuité du service à l'identique. Chantal ROLLIN, agent communal qui intervient pendant le temps de cantine, apportera ce renfort auprès de Gisèle PREVOT.

- Fait le point sur les travaux et projets en cours :
  - o **Lotissement communal** : les travaux sur la ligne électrique sont prévus en avril-mai. A ce jour 3 lots sont pré-réservés.
  - o **OPAC** : les entreprises ont été choisies, l'installation du chantier se fera sur la partie « espace vert » du lotissement communal. Les travaux devraient débuter en avril.
  - o **Ex-cure** : les travaux de maçonnerie sont plus importants que prévus, un devis supplémentaire est accepté.
  - o **Trottoir « montée St Roch »** : une étude a été demandée au service du Département du Rhône (dans le cadre de leur mission ATD) afin de sécuriser la circulation des piétons dans la « montée St Roch ». Des trottoirs seraient envisagés sur la gauche. Ce projet sera rediscuté lorsque la note d'opportunité sera réceptionnée.
  - o **Rénovation bâtiment « salle entrée village »** : le bâtiment de « l'ex-MJC » a fait l'objet d'une note d'opportunité par les services du Département (ATD). Une rénovation énergétique a été proposée. Le coût est élevé, le projet est à réfléchir.
- Entend les comptes rendus de différentes réunions :
  - o **Conseil Municipal Enfants** : le projet d'embellissement de l'abri bus à « Lafay » va être proposé aux jeunes, projet en collaboration avec Tony TEYSSIER (artiste graphiste qui a participé pour le transformateur « au camard »). La chasse aux œufs aura lieu le dimanche 31 mars uniquement le matin.
  - o **Environnement** : l'implantation de nouveaux composteurs collectifs a été validée (1 à l'entrée du village, 1 à l'entrée de la résidence « mon village »).
  - o **Médiathèque** : plusieurs animations sont proposées.
  - o **Jeunesse – CCMDL** : le cyclo des Monts aura lieu le 15 juin avec un projet « musique et vélos », pas de passage sur la commune.
  - o **Transition écologique – CCMDL** : travail sur le plan climat et la mobilité.
  - o **CCMDL** : le centre aquatique de St Laurent est encore fermé à cause d'une fuite sur un réducteur de pression.
  - o **Conférence des Maires – CCMDL** : le PAT (Plan Alimentaire Territorial) analyse les possibilités de circuits courts avec les cantines importantes du territoire. Le projet de déviation PL de St Laurent de Chamousset a été présenté, ainsi que l'évolution du projet de baignade à Hurongues.
- Entend qu'un représentant de l'association « ma commune, ma santé », sera reçu en mairie afin de connaître son fonctionnement et ses possibilités pour les mutuelles. Il ne s'agit pas de remplacer SOLIMUT mais de pouvoir offrir d'autres choix aux habitants.
- Fait le point sur les dépenses d'investissement à intégrer au budget 2024.
- Est informé que la demande de RADIO MODUL pour émettre sur une bande FM a été validée par l'ARCOM, d'autres étapes sont à suivre pour arriver à cette finalité.
- Note que le secrétariat de la mairie sera fermé du 26 février au 1<sup>er</sup> mars inclus.
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au lundi 25 mars à 20h en mairie.

Document établi le 20 février 2024

Le Maire,  
Alexis BADOIL

